

ADMINISTRATION GENERALE

ACQUISITION DE MATERIEL DE PROPRIETE LANCEMENT D'UN NOUVEAU MARCHE POUR L'ACHAT D'UNE BALAYEUSE

Rapporteur : Monsieur Thierry WALLYN, Vice-Président.

Il est rappelé qu'une procédure d'appel d'offre ouvert a été lancée pour l'acquisition de matériels de propriété conformément à la délibération n°3008 du 4 avril 2019.

Or suite à l'ouverture des plis, la Commission d'Appels d'Offres qui s'est réunie le 13 juin dernier, a choisi de déclarer le lot n°2 concernant une balayeuse sans suite pour motif d'intérêt général car l'offre reçue de la Société EasyVoirie dépassait le crédit budgétaire fixé à 160 000 € HT.

Lors de sa séance du 13 juin 2019 à 18 h 30, le Comité Syndical avait décidé de suivre l'avis de la CAO et avait proposé de lancer une nouvelle procédure d'appel d'offres ouvert pour le lot 2, conformément aux articles L.2124-2 et R2124-2 du Code de la Commande Publique.

C'est pourquoi, il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir autoriser Monsieur le Président à lancer une nouvelle consultation pour l'acquisition d'une balayeuse dont le montant estimatif est fixé à 200 000 € HT.

Le Comité Syndical,

- Oûi l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Approuve les présentes dispositions et autorise le lancement d'une nouvelle procédure d'appel d'offres ouvert pour l'acquisition d'une balayeuse,
- Autorise le Président ou un Vice-Président à signer tout document à intervenir,
- Les crédits nécessaires à cette dépense sont inscrits au budget.

ADOPTE

Adressé à M. le Sous-Préfet
Et publié le **08 OCT. 2019**

Fait à Dunkerque, le 3 octobre 2019
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,


Frédéric VANHILLE.



République Française

Département du Nord

Syndicat Intercommunal
Des Dunes de Flandre

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du
Comité Syndical
Du Syndicat Intercommunal des
Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 26 septembre 2019

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

Séance du jeudi 3 octobre 2019 – 18 h 00

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Monsieur Thierry WALLYN

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Frédéric VANHILLE – Bernard WEISBECKER - Thierry WALLYN - Patrice BERTELOOT – Catherine VERLYNDE.

Suppléants :

ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Patrice VERGRIETE a donné pouvoir à Frédéric VANHILLE – Bertrand LEYS a donné pouvoir à Thierry WALLYN - Paul CHRISTOPHE.

Suppléants : Martine ARLABOSSE - Jean-Yves FREMONT - Edith DAVID – Laurent MAZOUNI - Bruno DEMAN – Florence VANHILLE - Grégory EVRARD.

ASSISTAIT A LA REUNION :

Suppléants : Régis VANDAMME